



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE ET EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 23 mars :

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Elective et en Assemblée Générale Extraordinaire à l'Hôtel Campanile Paris Est le samedi 23 mars 2019.

10h17 : 117 clubs sur 135 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 597 voix sur 664.

Aucun quorum n'étant exigé en Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci peut donc valablement délibérer.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 299 voix.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Discours du Président de la Fédération Française de Hockey et Plan Ambition 2024

1.1 Discours du Président de la Fédération Française de Hockey

Bonjour à tous et merci de votre présence. Comme chaque année nous avons beaucoup de choses à vous présenter, nous devons cependant prendre le temps nécessaire pour des échanges mais nous devons aussi tous nous efforcer de maîtriser notre agenda et de faire en sorte que cette assemblée soit à la fois constructive et respectueuse.

L'année 2018 a été caractérisée par une activité très soutenue et l'importance du contenu de notre rapport moral l'atteste pleinement. Vous l'avez certainement lu avec intérêt..... C'est l'occasion pour moi de remercier chaleureusement tous les salariés de la Fédération, les cadres techniques de la DTN, les nombreux dirigeants bénévoles et les membres de notre Comité Directeur qui se sont engagés et investis

pour l'organisation, la réalisation et la gestion de ces nombreuses actions dans des domaines très variés. Certains ont pu constater qu'à Bagnolet l'activité était soutenue, un grand nombre de réunions ont été organisées et tout cela confirme la vitalité de la Fédération.

L'année 2018, c'est surtout le début de la mise en œuvre de notre plan Ambition Hockey 2024, l'axe essentiel de notre politique pour les six prochaines années. Trois faits marquants caractérisent cette première étape :

- Un travail important avec les collectifs Dames et Homes afin d'obtenir la qualification des unes aux J.O de Paris en 2024 et d'essayer de décrocher une médaille à ces mêmes jeux pour les autres. Il n'y avait que deux fenêtres de tir possible pour atteindre ces objectifs : 2018 pour les Hommes et 2019 pour les Dames. En terminant 8^{ème}, la performance de l'équipe de France Homme à la Coupe du Monde en Inde nous ouvre de nouvelles portes. L'équipe de France Dames, elle aussi est dans une phase de progression intéressante.
- L'investissement qui a été nécessaire pour préparer ces collectifs et obtenir ces résultats a profondément dégradé notre compte d'exploitation et fragilisé notre trésorerie.
- La mise en place d'une structure marketing qui doit organiser notre communication et consolider notre argumentation pour aller chercher le soutien des partenaires qui nous accompagneront jusqu'en 2024. Cette structure commence à donner des premiers résultats significatifs.

Nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces points dans la matinée.

Mais l'année 2018, c'est aussi le travail de fond qui a été initié par le Comité Olympique pour défendre nos intérêts au sein du mouvement sportif en vue de la prochaine « Loi du Sport ». Certains d'entre vous ont peut-être suivi l'évolution de cette « révolution » qui est engagée depuis plus de 16 mois. Quelques informations pour fixer les idées :

- Cette politique vise à :
 - Une meilleure synergie entre le secteur public et le secteur privé.
 - Une meilleure répartition des investissements sur l'ensemble du territoire,
 - Un développement de la pratique sportive par des actions partagées entre l'Etat, les Collectivités Locales et les Fédérations.
- Dans quelques jours - la création d'une « Agence Nationale du Sport » sera effective et permettra aux Pouvoirs Publics de mettre en place cette nouvelle Gouvernance pour le sport français.

- Ce sera sous la forme d'un G.I.P., un Groupement d'Intérêt Public dans lequel la répartition des pouvoirs est assurée par l'Etat (30%), le Mouvement Sportif (30%), les Collectivités Territoriales (30%) et le Monde Economique (10%)
 - Ses missions concernent la Haute Performance, le Développement des pratiques sportives, la bonne application des politiques sportives des territoires **mais aussi des politiques fédérales qui auront à territorialiser leur plan de développement**
- Il est évident que cette nouvelle politique va nous imposer une nouvelle façon de travailler, d'assurer entre nos différentes structures : clubs, Comités Départementaux et Ligues régionales, une plus grande coopération et la nécessité de construire ensemble de nouveaux projets.
 - Aujourd'hui la CNDS contribue à financer les projets que vous lui aviez présentés à hauteur de 400 000 €. Il faut au moins sauvegarder cette enveloppe, mais nous pouvons faire mieux.
 - Sur chacun des territoires nos projets seront évalués et accompagnés dans la mesure où ils sont co-construits entre nous et qu'ils correspondent bien à la politique sportive territoriale et à la politique fédérale.
 - Ils seront éligibles à des financements s'ils concernent :
 - Le développement de la pratique en tenant compte de l'évolution du sport et des besoins actuels (la santé, la proximité, la mixité, le sport pour tous, l'innovation)
 - La performance et l'accompagnement des nouveaux talents pour permettre le rayonnement de la politique sportive régionale.
 - Les investissements pour assurer un meilleur équilibre au sein d'un territoire et des territoires entre eux.
 - L'emploi et les formations pour permettre aux associations de s'appuyer sur de nouvelles compétences.

Mais attention **ces financements sont aussi ouverts aux acteurs du secteur marchand** qui présentent des dossiers répondants à ces mêmes critères et qui ne sont pas nécessairement attachés à des fédérations sportives. Nous en avons déjà au sein de notre activité quelques exemples.

- Le plan Ambition Hockey 2024 est un bon outil pour répondre à ces attentes et pour se mettre en situation d'obtenir les financements nécessaires à l'application de notre politique.
 - Il me semble utile que chaque ligue, chaque Comité Départemental s'approprié ce plan.

- Qu'elle ou qu'il le fasse en coopération avec leurs clubs pour construire des projets en commun, en prenant en compte l'évolution de notre mode de vie et les nouvelles attentes de notre public.
- Ceux sont dans ces échanges que des idées innovantes pourront être exploitées et mises en œuvre.

Dans un environnement très changeant, avec les nouvelles contraintes que nous nous sommes imposées pour tirer le meilleur parti de cette évolution du sport et dans le contexte particulier des Jeux Olympiques à Paris en 2024, nous devons faire preuve d'unité et de notre volonté de réussir ce challenge.

Les performances sportives et le travail réalisé ces derniers mois par nos collectifs, la force de notre plan AH2024 sont des cartes importantes qui doivent nous permettre de faire évoluer significativement le Hockey en France. Beaucoup d'entre nous sont persuadés de notre aptitude à saisir l'opportunité des J.O, beaucoup de nos interlocuteurs y croient, mais tous conviennent que pour réussir ce challenge, cela passe nécessairement par l'adhésion, l'engagement et le soutien de tous les clubs.

Avant de passer la parole à Laurent qui vous parlera de la nécessaire implantation et application de notre Plan AH2024 dans toutes nos structures, je voudrais vous faire **entendre le message du Directeur Général de la F.I.H, Thierry Weil, qui nous encourage dans cette voie.**

1.2 Le Plan Ambition 2024

Cf. annexe...

Laurent BRACHET, Vice-Président revient sur la première année de déploiement du **Plan Ambition Hockey 2024 et sa nécessaire déclinaison dans toutes nos structures.**

Depuis son adoption début 2018, ce Plan a apporté une réelle crédibilité à la FFH à l'occasion des discussions avec les partenaires institutionnels comme privés. L'ambition affichée requérant davantage de ressources, la structuration du Pôle Marketing de la FFH s'est imposée comme un objectif prioritaire. L'organisation mise en place pour piloter le plan n'étant cependant pas considérée comme optimale pour « embarquer » l'ensemble des acteurs concernés (Ligues, Comités départementaux et clubs), une nouvelle méthode est proposée autour d'un groupe de coordination réduit et de trois pôles resserrés : le Pôle « Clubs et structures territoriales », le Pôle « Marketing et Communication » et le « Pôle Organisation sportive ».

2. Actions et résultats 2018

2.1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective et Extraordinaire du 24 mars 2018

Résultat du vote :
Contre : 25 voix - Pour : 540 voix

2.2. Rapport Moral 2018 par le Secrétaire Général *Cf. annexe 1*

Résultat du vote :
Contre : 68 voix – Pour : 476 voix

2.3. Rapport Sportif par le Directeur Technique National *Cf. annexe 2*

La parole est donnée à Bertrand REYNAUD, Directeur Technique National, pour réaliser le bilan sportif et en particulier la participation de l'Equipe de France masculine à la Coupe du Monde (Inde, Décembre 2018).

Face aux enjeux décisifs pour le Hockey Français, c'est-à-dire réussir le challenge sportif (top 3 du groupe A), améliorer de manière significative son classement FIH et être bien évalué par la cellule Haute Performance, la FFH a pris des risques importants. La FFH a en effet donné à l'équipe de France les moyens de réussir sa Coupe du Monde ce qui a permis de mettre en place une préparation de très grande qualité. Cela a certainement été la clé de la réussite de cette compétition : plus de 100 jours de rassemblement, une préparation « full-time » dès juin 2018, des matches face aux meilleures nations mondiales. C'est une prise de risque qui a payé puisque la France a atteint les quarts de finale et se classe 8^{ème}.

La Cellule Haute Performance de l'Agence pour le Sport évalue désormais l'Equipe de France Masculine comme « potentiel médaillable ». Cela se traduit par une convention d'objectif (CO) maintenue en janvier mais qui sera révisée encore à la hausse en cours d'année pour renforcer l'expertise et préparer les matches de qualification olympique. La CO est fléchée donc prioritairement sur le hockey masculin. Il va donc falloir trouver d'autres ressources pour nos féminines: fonds propres, partenaires, subventions spécifiques (relations franco-indiennes...). La nouvelle étape consiste à confirmer cette ascension lors des grands évènements de 2019 et viser une qualification pour les JO de Tokyo pour les hommes.

2.4. Rapport Financier par le Trésorier *Cf. annexe 3*

2.5. Approbation des comptes de l'exercice 1^{er} Janvier 2018 --> 31 Décembre 2018

Cf. annexe 3

2.6. Rapport du Commissaire aux Comptes

Cf. annexe 3

2.7. Remise Ordre du Mérite F.I.H. à Alain Renaud - Trophée Jean-Paul Sauthier 2018

2.7.1 Remise Ordre du Mérite F.I.H. à Alain Renaud

Alain Renaud s'est vu décerner l'Ordre du Mérite de la Fédération Internationale de Hockey (Congrès de la FIH 2018 -New Dehli), la décoration de la plus haute distinguant le corps des arbitres et juges, au regard de la carrière détaillée ci-après :

Le CV Arbitrage d'Alain Renaud

1^{ère} compétition mondiale : 2^{ème} Coupe du Monde en aout 1973 à Amsterdam. Arbitrage de la ½ finale Inde/Pakistan avec Louis Gillet

Coupe du Monde : arbitrage de 6 coupes du Monde : Amsterdam (1973), Kuala Lumpur (1975), Buenos Aires (1978), Bombay (1981-82), Londres (1986) et Lahore (1990) : 3 finales (1975-1982-1986) & 4 demi-finales (1973-1978-1982-1986)

Jeux Olympiques : arbitrage de 4 tournois olympiques : Montréal (1976)

Los-Angeles (1984), Séoul (1988), Barcelone (1992) : 1 finale à Montréal et 4 demi-finales

Arrêt en 1994 après avoir arbitré 230 matches internationaux (seniors hommes) : seuls 3 arbitres au monde ont dirigé plus de 200 matches internationaux.

Officiel de la FIH

Juge à 2 Coupes du Monde : Utrecht 1998 et Moenchengladbach en 2006

Directeur adjoint du tournoi olympique de Sydney

Juge aux tournois olympiques d'Athènes et de Pékin

Commissions de la FIH

Membre de la commission d'arbitrage de la FIH de 1996 à 2008

Membre du Hockey Rules Board (puis de la Commission des règles du jeu) de 1998 à 2017 : artisan, (avec d'autres) de la suppression de la règle du hors-jeu.

A l'occasion de la remise de cette distinction, Olivier Moreau prononce le discours suivant :

« Je suis évidemment très heureux de remettre à Alain Renaud, au nom de la FIH et de son Président

Narinder Dhruv Batra, cette haute distinction : celle de l'ordre du mérite, la plus haute distinction de la FIH remise aux personnes qui ont servi dans le meilleur esprit sportif le Hockey international avec passion, dévouement et qualité.

Quelques faits marquants de la carrière d'Alain :

Pour le bien de touset sans aucune ironie !! Alain a commencé à s'intéresser à l'arbitrage et au Hockey en s'inscrivant au CAM, qui était déjà à cette époque un des plus grands clubs français.

Alain a arbitré son premier match en avril 1972 au Touquet à l'occasion d'un match Angleterre vs Belgique. Avec 230 désignations internationales et plusieurs centaines sur le plan national, Alain est bien évidemment le plus capé de tous nos arbitres mais avec plus de 200 sélections, il est surtout rentré dans le **TOP 3 mondial** des arbitres.

Pour beaucoup de ceux de ma génération, le nom d'Alain Renaud est associé à celui de Louis Gillet. Une paire d'arbitres de renommée mondiale. Alain et Louis étaient à la fois complices et complémentaires, ils s'imposaient par une lecture très fine et très juste du jeu. Beaucoup d'entre nous et beaucoup des meilleurs joueurs mondiaux appréciaient la précision et la qualité de leurs décisions. **Avant le match, nous étions tous rassurés et confiants** par leur désignation sur le niveau de l'arbitrageAprès le match il fallait de temps en temps en discuter au bar !!

Alain :

- C'est plus de 22 ans d'arbitrage au plus Haut Niveau
- C'est **6 coupes du Monde** dont 3 finales – Kuala Lumpur (75), Bombay (1982) et Londres (1986)
- C'est **4 jeux olympiques** dont 1 finale Montréal (1976)

Un peu plus âgé et certainement“jugé” moins près de l'action sur le terrain, Alain a continué de s'impliquer à la FIH dans des compétitions officielles :

- Comme Juge pendant les Coupes du Monde d'Utrecht (1998) et Moenchengladbach (2006)
- Comme Juge aux Jeux Olympiques d'Athènes et de Pékin
- Comme Directeur Adjoint aux J.O. de Sydney. Un poste très envié !!!

Et aussi

- Comme membre de la commission d'arbitrage entre 1996 et 2008
- Comme membre du “Rules Board”, ceux qui font les lois !! entre 1998 et 2017

On peut rester « scotché » pour un tel parcours.

Mais il faut bien noter que tout ton engagement, tous tes déplacements n'ont été possible que par la bonne compréhensionet par la fidélité de ton épouse Danielle. Merci Danielle d'avoir permis au hockey français et international de profiter ... d'un arbitre de talent.

Bravo, mon cher Alain pour cette formidable carrière sportive en France et à l'international. Tu as

représenté la France sur tous les continents avec beaucoup de dignité et beaucoup de « savoir-faire » La Fédération Française de Hockey peut être fière de tes prestations.

C'est donc avec honneur et beaucoup de respect que j'ai la charge et le plaisir de te remettre ce diplôme et cette décoration. »

Une fois décoré, voici le discours prononcé par Alain Renaud :

« Tout d'abord, merci à la Fédération et à toi, Olivier, d'avoir organisé cette remise de distinction. Cela m'a évité un aller-retour en 48 h à New Dehli...

Lorsque l'on est distingué par un organisme, une association ou même un Etat, il est bien de parcourir la liste des récipiendaires qui vous ont précédé, afin d'apprécier à sa juste valeur l'honneur qui vous est fait. Et je dois dire que je ne peux pas me plaindre, car on relève parmi mes prédécesseurs Leandro Negre, ancien Président de la FIH, Rajah Azlan Shah, l'ex roi de Malaisie ou Ric Charlesworth, l'un des plus grands joueurs que j'ai arbitré, et l'un des managers les plus difficiles à maîtriser sur son banc. Etre en leur compagnie, est un véritable honneur.

Je voudrais rapidement penser à deux personnes auxquelles je dois en partie « ma carrière » au sein du hockey national et mondial.

Le premier par ordre chronologique est celui qui fut un grand dirigeant fédéral et qui pendant de longues années a personnalisé mon club d'origine, le CA Montrouge, il s'agit de Paul Montay. C'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier en matière d'arbitrage. Sans Paul Montay, je ne me serais jamais promené des bas-fonds de Buenos Aires, au nid d'oiseaux de Pékin, ou des hauteurs de Johannesburg, aux splendeurs du Taj Mahal.

La deuxième personne que je voudrais citer est Etienne Glichitch, successivement Secrétaire Général, puis Président de la FIH. Il a suivi tout notre parcours, j'associe Louis Gillet, qui pourrait être à ma place aujourd'hui, veillant sur notre progression et nous prodiguant ses conseils toujours éclairés. Lorsque j'ai raccroché mes sifflets, il m'a orienté vers le comité d'arbitrage de la FIH et le prestigieux Hockey Rules Board, l'organisme garant des règles du jeu. Pour me faire prendre conscience des responsabilités que je devrais assumer, il m'avait dit : « Vous pouvez décider que le hockey dorénavant se jouera avec une balle carrée. Vous serez tous enfermés en asile psychiatrique, mais,... pendant un an,... on devra jouer avec une balle carrée !! »

C'est une chance de rencontrer des personnages tels que Paul ou Etienne. Je souhaite à tous les bénévoles, de côtoyer, dans leurs clubs, sur les terrains ou dans les bureaux des personnalités aussi marquantes qui permettront aux plus jeunes de progresser dans le hockey et de prendre du plaisir que ce soit avec une crosse ou un sifflet. »

2.7.2 Remise du Trophée Jean-Paul SAUTHIER 2018

Le Trophée Jean-Paul Sauthier a été remis par Olivier Moreau au grand lauréat de l'année 2018. Pour la 3^{ème} édition de ce Trophée Jean-Paul Sauthier, 7 clubs avaient porté une candidature suite à l'organisation

d'événements mettant en avant les valeurs fédérales et les grandes lignes du projet fédéral de développement.

Le lauréat du Trophée est le Hockey Garonne Sports. Le club girondin s'est vu récompensé pour sa politique de développement du Hockey Féminin menée depuis plusieurs saisons.

Comme un symbole, Marianne Pourchasse, éducatrice au Hockey Garonne Sports et Ambassadrice du Hockey Féminin, a représenté son club et reçu le Trophée Jean-Paul Sauthier tant convoité.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

3. Poste vacant au Comité Directeur - Election du 5^{ème} membre du collège féminin

Cf. annexes 4a et 4b et 4c

L'Assemblée Générale est appelée à compléter la composition du Comité Directeur fédéral en élisant le 5^{ème} membre du collège des femmes. En effet, lors de la dernière Assemblée Générale électorale (25 mars 2017), faute d'un nombre suffisant de candidates (4), ce 5^{ème} poste n'avait pu être pourvu.

Lors de l'Assemblée Générale du 24 mars 2018, une modification statutaire visant à préciser les modalités dans lesquelles pourvoir les postes vacants des membres non élus au scrutin de liste a été adoptée. L'article 2.2.1.4.b des Statuts, a ainsi été ajouté, ce qui ouvre aujourd'hui la possibilité d'élire le 5^{ème} membre du collège féminin.

Les Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales désignés par le Comité Directeur sont :

- Nicolas ODINET, Président
- Jean-François FENAERT, membre
- Alain RENAUD, membre
- Jacques HUARD, membre

En l'absence physique de Nicolas ODINET, lecture est faite de la communication ci-après :

A l'attention des membres de l'Assemblée Générale électorale du 23 mars 2019 -

Lecture de ce document par un membre de la CSOE

Mesdames et Messieurs,

C'est en ma qualité de Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales que je m'adresse à vous aujourd'hui par la voix d'un membre de notre Commission siégeant à cette Assemblée Générale électorale qui vous réunit.

Je devrais être parmi vous ainsi que mon cher collègue Jacques Huard mais l'impossibilité de nous déplacer en raison de problèmes de santé nous en empêche.

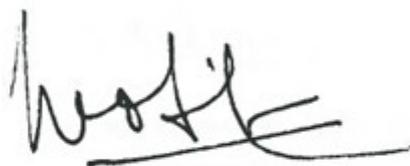
Je vous prie de bien vouloir excuser ces regrettables absences.

Mes autres chers collègues, Jean François Fenaert et Alain Renaud, membres de la CSOE seront présents et accompliront avec rigueur et efficacité la mission dévolue à notre Commission.

Conformément à l'article 2.4.1, leur rôle est de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts et le Règlement Intérieur relatives à l'organisation préalable, au déroulement et au résultat du scrutin.

Je serai présent à mon domicile disponible et joignable par téléphone et informatique à tout moment durant toute la durée de l'AG, à l'écoute de mes collègues présents. Je serai tenu en permanence au courant et participerai en tant que 3^{ème} membre à distance à résoudre, à leurs côtés, d'éventuels problèmes liés aux opérations électorales.

Je suis confiant que tout se passera au mieux, vous souhaite une excellente Assemblée, et vous assure de toute mon amitié.



Nicolas ODINET
Président de la Commission de surveillance
des opérations électorales

3.1 Présentation des candidates

Les candidatures validées par la C.S.O.E sont celles de :

1. Corinne CLERISSI mandatée par le C.O.R. Cannes
2. Isabelle JOUIN mandatée par le Carquefou H.C.

Elles disposent chacune de cinq minutes pour se présenter. Il est procédé à un tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage des candidates. Corinne CLERISSI précède Isabelle JOUIN.

3.2 Vote

Les membres de l'Assemblée Générale sont amenés à pourvoir le poste vacant dans le cadre d'un scrutin plurinominal majoritaire à un tour.

Résultat du scrutin :
Isabelle JOUIN : 404 voix
Corinne CLERISSI : 188 voix

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

14h15 : 116 clubs sur 135 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 594 voix sur 664.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 297 voix.

4. Politique fédérale générale 2019/20

4.1. Actions de Marketing, Evènements, Partenariats et Communication

Cf. annexe 5

L'Assemblée Générale est l'occasion de présenter la nouvelle organisation du Pôle Marketing/Communication de la FFH, suite au congé sabbatique de 6 mois de Charlotte Calichiana Boudieux.

Dans le cadre du Plan Ambition 2024, et en attendant le retour de Charlotte, Eric Charlet nouveau responsable du Pôle a présenté une équipe considérablement renforcée, avec l'arrivée de Cathelijne Rockhall, Emma Renoult et Valentine Berland aux côtés de Céline Gendrey.

Tout comme l'accession dans le Top8 mondial de notre équipe de France séniors, et à l'occasion de la dernière Coupe du Monde en Inde, la communication a fait des étincelles fin 2018 avec 106 retombées presse, 24 vidéos « inside » produites pendant la compétition, 130 000 vues de vidéos sur la page Facebook

de la FFH et plus d'un million sur celle de la chaîne l'Equipe, ainsi qu'une augmentation significative des abonnés à nos réseaux sociaux.

Ces résultats et cette dynamique ont apporté la visibilité et la crédibilité indispensables au Hockey français pour séduire et convaincre de nouveaux partenaires. L'important travail de prospection engagé par Eric Charlet en 2018 (150 entreprises contactées) commence à « payer ».

Dans la perspective des J.O. à Paris, des partenaires s'engagent avec la FFH jusqu'en 2024 pour écrire avec nous la belle histoire du Hockey français : PAY BY PHONE et le Groupe NGE sont nos premiers partenaires majeurs. D'autres comme les Mutuelles MGC ne demandent qu'à être convaincus et « testeront » l'intérêt d'un partenariat avec le hockey sur gazon français lors de l'un des trois tournois mondiaux « Hockey Series Final » qui se dérouleront au Touquet du 15 au 23 Juin prochains.

Au total, et pour la période 2019/2024, ce sont déjà 1.295.000 € de contrats qui sont signés ou en cours de signature. La FFH est en contact avancé avec une dizaine d'autres entreprises, dont certaines pourraient rejoindre notre Club Partenaires dès 2020, et contribuer à renforcer significativement nos ressources financières.

Le Touquet sera donc un rendez-vous important pour nos partenaires et l'équipe de communication prépare plusieurs dispositifs pour s'assurer du succès de cette compétition :

- une plateforme de billetterie en ligne déjà opérationnelle <http://ticketingfihseriesfinal.fr/fr>
- l'opération « Crosse Bleue » pour mobiliser et embarquer tous les supporters de l'équipe de France sur la route des qualifications pour Tokyo (informations à venir)
- la mise en ligne prochaine d'une plateforme de covoiturage pour permettre à tous les fans d'assister à cette compétition mondiale dans un cadre exceptionnel et de venir supporter les bleus !

Et après Le Touquet c'est à Cambrai que l'équipe de France élira domicile pour le championnat d'Europe groupe B du 28 Juillet au 3 Août 2019 étape toute aussi capitale pour remonter en groupe A en 2021, et préparer une toujours possible qualification pour les JO de TOKYO en 2020!

En 2020, nous célébrerons aussi les 100 ans de la FFH avec une série d'événements qui vont mobiliser tout le hockey français !

4.2. Actions de développement

Cf. annexe 8

Le Pôle Développement procède à un point d'étapes sur les différents projets de structuration fédérale :

- Formation :

Au regard des engagements pris à travers le Plan Ambition Hockey 2024 et développés dans le Plan de Performance Fédéral, il est important de se pencher sur les moyens développés pour répondre à nos ambitions. Après avoir rappelé l'organisation du système de formation fédéral, c'est une toute nouvelle

stratégie qui a été présentée aux membres du Comité Directeur, stratégie reposant sur l'implication de l'ensemble des acteurs du hockey français autour d'une optimisation de la qualité de nos structures. Le nouveau système de formation aura comme fil conducteur la nécessité de répondre au plus près des besoins de chacun dans une ambition de performance. Du parent qui se retrouve sur le banc de touche le samedi après-midi à l'entraîneur d'Elite, si les besoins sont différents, la volonté est la même : offrir à l'équipe qu'il a en charge le meilleur encadrement possible. Cette ambition de qualité passe par une formation. Afin d'individualiser ces contenus et offrir une accessibilité répondant à la disponibilité de chacun, un outil de formation à distance est en cours de développement. C'est tout un travail de précision qui est mené par l'ensemble de la DTN afin de construire un modèle de formation pertinent pour l'ensemble des publics qui interviennent à un moment ou à un autre pour que progressent nos joueurs, des débutants du plus jeune âge jusqu'aux meilleurs séniors.

Le travail engagé par l'Académie du Hockey ne touche pas que les entraîneurs, il vise également les dirigeants, les arbitres, les agents de développement, les enseignants et l'ensemble des partenaires. La progression des joueurs est une conséquence de la qualité de prestation et de structuration de nos instances, des clubs à la Fédération, en passant par les Comités et les Ligues.

Une présentation de l'avancée du développement de la solution MyCoach est ensuite réalisée. Il ne manque plus qu'à interconnecter cet outil novateur avec la base de données fédérales pour que chacun de nos encadrants puisse bénéficier à la fois d'un espace personnalisé qui lui permettra une gestion facilitée de ses effectifs, un suivi statistique et une assistance à la programmation des séances, mais aussi et surtout d'un espace communautaire pour partager les bonnes pratiques d'entraînement. Le travail technique et pédagogique a porté ses fruits, l'accent est maintenant mis sur le développement technologique qui assurera une prise en main confortable par tous les utilisateurs identifiés comme encadrant au sein des structures de la FFH.

- Comités départementaux :

Le Fond d'Aide à l'Emploi est lancé. Trois comités vont être accompagnés durant 3 ans financièrement et humainement avec un accompagnement renforcé du pôle développement. La méthode de sélection devra pour plus de pertinence intégrer la décision des ligues régionales notamment si deux comités de la même ligue présentent un dossier. Il faudra aussi que les ligues et les comités communiquent davantage auprès de leurs partenaires sur ce dispositif pour éviter des oublis de communication. Cette innovation est valorisée par le mouvement sportif !

- Féminisation :

- Actions à destination des dirigeantes en collaboration avec Femix : deux sessions de formation ont été organisées auprès de 11 dirigeantes. Ces actions ont permis de valoriser l'engagement des

femmes dans nos instances dirigeantes et d'inciter certaines à s'engager. Le taux de satisfaction est optimale et cela montre l'importance d'inscrire cette action dans le temps ;

- Ambassade du hockey féminin : une trentaine de personnes se sont engagées dans l'Ambassade. Les ambassadrices seront missionnées en priorité sur le Printemps du hockey féminin et auront pour objectif d'informer toutes les structures fédérales de leur territoire sur l'importance de féminiser notre sport : enjeu de développement, d'images et de performance ;
 - Printemps du hockey féminin du 20 mars au 20 juin : cet événement de communication piloté par la FFH vise à favoriser la création par nos clubs, comités et ligues d'événements à destination des filles/femmes.
- Hockey éducatif :

La stratégie fédérale en matière de hockey éducatif vise à :

- Développer la connaissance du hockey sur gazon auprès des élèves du premier degré ;
- Favoriser le recrutement de U8, U10 et U12 dans nos clubs.

Pour ce faire plusieurs actions sont envisagées :

- Déclinaison de la convention nationale avec l'Education Nationale au niveau départemental et par l'intermédiaire des comités départementaux ;
- Mise à jour et à disposition de documents de démarchage (« le hockey éducatif », « guide pédagogique », « contenu pédagogique type »)
- Mise à jour des Pass Hockey avec de nouveaux outils de communication (« flyer » et « diplôme »)
- Plateforme de formation à distance : Mycoach
- Plateforme collaborative pour échanger sur le sujet : Talkspirit
- Des référents territoriaux
- Une page du site fédéral dédiée : <https://www.ffhockey.org/hockey-educatif.html>

4.4. Montant de la Cotisation Fédérale 2019/20

Le montant de la cotisation fédérale pour la saison 2019/20 ne subit aucune augmentation vis-à-vis des deux précédentes saisons.

Cotisation fédérale*	01/07/2019
de 1 à 30 licenciés	70,00 €
31 - 60 licenciés	140,00 €
61 - 90 licenciés	210,00 €
91 - 120 licenciés	280,00 €
121 - 150 licenciés	350,00 €

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

151 - 180 licenciés	420,00 €
181 - 210 licenciés	490,00 €
211 - 240 licenciés	560,00 €
241 - 270 licenciés	630,00 €
271 - 300 licenciés	700,00 €
301 - 330 licenciés	770,00 €
331 - 360 licenciés	840,00 €
361 - 390 licenciés	910,00 €
391 - 420 licenciés	980,00 €
421 - 450 licenciés	1 050,00 €
451 - 480 licenciés	1 120,00 €
au-delà de 480 licenciés	1 190,00 €

*Les licenciés loisir sont pris en considération dans le calcul du montant de la cotisation fédérale.

Résultat du vote :
Contre : 9 voix – Pour : 538 voix

15h58 : 113 clubs sur 135 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 582 voix sur 664.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 291 voix.

4.5. Présentation et vote du budget pour l'exercice 2019

Cf. annexes 6a, 6b et 6c

4.6. Réforme des textes fédéraux: modifications des Statuts et du Règlement Intérieur, présentation du Règlement administratif et du Règlement médical

Cf. annexes 7a, 7b, 7c, 7e

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Conformément à l'article 4.3 des Statuts de la F.F.H. :

- L'Assemblée Générale Extraordinaire doit réunir au moins la moitié des membres en exercice représentant au moins la moitié des voix.

105 clubs sur 135 étant présents ou représentés pour un total de 557 voix sur 664, l'Assemblée Générale

Extraordinaire est en mesure de se tenir.

- Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, soit 70 clubs, représentant au moins les deux tiers des voix, soit 371 voix.

Les membres de l'Assemblée Générale sont amenés à se prononcer sur les propositions de modifications des Statuts applicables au 1^{er} juillet 2019.

Résultat du vote :
Contre : 13 clubs représentant 70 voix – Pour : 92 clubs représentant 487 voix

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

16h30 : 99 clubs sur 135 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 536 voix sur 669.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 268 voix.

Les membres de l'Assemblée Générale sont amenés à se prononcer sur les propositions de modifications du Règlement Intérieur applicables au 1^{er} juillet 2019.

Résultat du vote :
Contre : 91 voix – Pour : 380 voix

4.3. Transfert siège fédéral

La Fédération Française d'Escrime a avisé la F.F.H. début février de la vente des locaux dont elle est propriétaire au sein de la Tour Gallieni. Celle-ci est en effet intégralement rachetée par un promoteur dans le cadre d'un projet immobilier.

Le bail de 4 ans qui lie la F.F. Escrime à la F.F. Hockey prend fin le 19 juillet 2019 et un départ est envisagé au plus tard le 31/12/2019.

Une recherche de nouveaux locaux pour le siège fédéral est ainsi nécessaire.

Selon l'article 1.1 des Statuts, le siège social peut être transféré par délibération de l'Assemblée Générale.

Un accord de principe est requis auprès des membres de l'AG.

Résultat du vote :
Contre : 11 voix – Pour : 522 voix

ANNEXES:

1. Rapport moral 2018
2. Rapport sportif 2018
3. Eléments financiers 2018
- 4a. Profession de foi Corine CLERISSI
- 4b. Présentation Isabelle JOUIN
- 4c. Profession de foi Isabelle JOUIN
5. Support de présentation Marketing
- 6a. Eléments financiers 2019
- 6b. Tarifs cotisations 2019/20
- 6c. Tarifs licences 2019/20
- 7a. Note sur la réforme des textes
- 7b. Propositions de modifications de Statuts
- 7c. Propositions de modifications du Règlement Intérieur
- 7d. Projet de Règlement Administratif
- 7e. Projet de règlement médical
8. Support de présentation générale Assemblée Générale

Fait à Bagnolet le 1^{er} octobre 2019

Olivier Moreau
Président de la F.F.H.



Jean-Noël Mouche
Secrétaire Général de la F.F.H.

